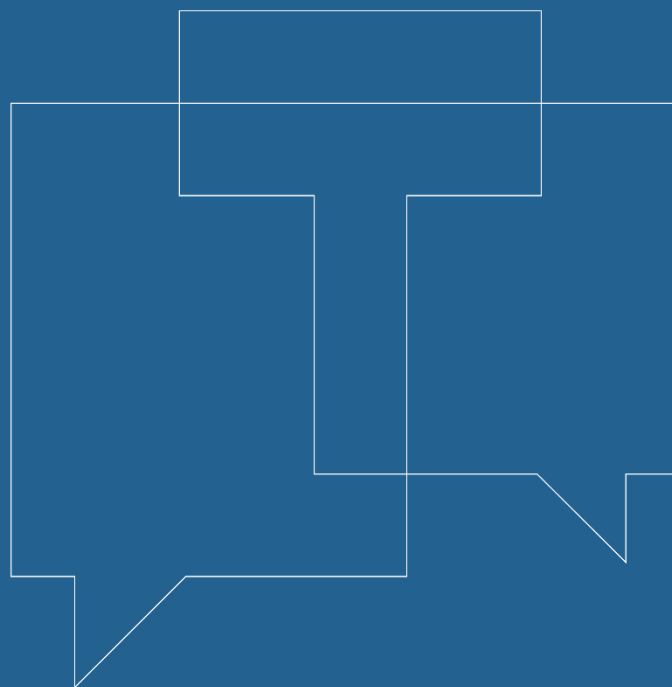




COMPTE RENDU DU CAFÉ-RENCONTRE

Présentation de la phase 2 du lieu d'enfouissement
technique de Saint-Étienne-des-Grès

Préparé par : Roxanne Breton

20 janvier 2026

Présenté à

ENERGCYCLE



TRANSFERT
ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

TABLE DES MATIÈRES

1.	Sommaire.....	2
2.	Mise en contexte.....	2
3.	Présentation du projet.....	2
4.	Annexes	14
	Annexe 1 – Présentation powerpoint.....	14



1. SOMMAIRE



20 janvier 2026



Salle Jules Bellemare
Saint-Étienne-des-Grès



18h30



25 personnes

2. MISE EN CONTEXTE

Ce document n'est pas un verbatim, il vise à rapporter le plus fidèlement possible les principaux éléments qui ressortent des échanges tenus. Il a pour objectif de refléter les questionnements, commentaires et préoccupations soulevées lors de la rencontre. Le contenu de ce compte rendu ne peut être considéré comme les paroles textuelles (citations) d'Énercycle ou des personnes qui ont participé à la rencontre. La vulgarisation scientifique, la transparence et la rigueur sont les principes qui ont guidé l'élaboration du document.

3. PRÉSENTATION DU PROJET

Mme Stéphanie Fortin, de Transfert Environnement et Société, ouvre la rencontre et présente le rôle de Transfert. Elle mentionne que des notes seront prises et qu'un compte rendu anonymisé sera produit. Elle présente ensuite l'ordre du jour de la rencontre ainsi que les valeurs de fonctionnement proposées.

M. Stéphane Comtois, directeur général d'Énercycle, présente ensuite son équipe et souligne la présence du maire de Saint-Étienne-des-Grès ainsi que de Luc Dostaler, maire de Notre-Dame-du-Mont-Carmet et président d'Énercycle ce soir. Il explique ensuite qui est Énercycle. L'organisation est née de la volonté de 37 municipalités et était auparavant la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de la Mauricie. Il mentionne que la première activité de la régie était le recyclage, suivi de la prise de possession du site d'enfouissement en 1995. Au fil des années, la Régie est devenue un complexe environnemental complet. Le nom a été changé en 2021, mais Énercycle reste un organisme public géré par les municipalités. Énercycle n'est pas une entreprise privée, c'est un organisme public et municipal.

Énercycle couvre deux Villes et trois MRC. M. Comtois présente les infrastructures régionales, puis celles du complexe de Saint-Étienne-des-Grès. La construction d'une usine de biométhanisation sèche est prévue pour début mars. Il conclut en présentant une vue aérienne du complexe de Saint-Étienne-des-Grès.

Il cède ensuite la parole à M. Stéphane Gauthier, directeur adjoint opérations et infrastructures, pour la présentation du projet de phase 2. M. Gauthier précise que les informations présentées sont préliminaires. Il présente la zone d'étude du projet de phase 2, située à l'intérieur des



limites actuelles du terrain d'Énercycle, entre deux zones déjà exploitées. La zone ne s'étend pas davantage en raison de la présence de cours d'eau.

La phase 2 aurait une durée de vie projetée de 25 ans et une capacité totale de 5 millions de tonnes. L'objectif est de permettre la poursuite des opérations du lieu d'enfouissement technique de Saint-Étienne-des-Grès après 2031. M. Gauthier présente les principales raisons du projet, notamment la responsabilité d'Énercycle envers ses membres d'établir et d'exploiter un site de gestion des matières résiduelles et de répondre aux besoins régionaux, en offrant une option sécuritaire. Il mentionne que la croissance démographique projetée est comparable à l'ajout d'une ville de la taille de la municipalité de La Tuque.

La phase 2 permettrait de maintenir l'autonomie régionale en gestion des matières résiduelles, de maximiser l'empreinte au sol, d'optimiser les installations existantes et de maintenir et renforcer une expertise centralisée au bénéfice de la région. Elle contribuerait également au maintien d'une centaine d'emplois spécialisés à Saint-Étienne-des-Grès. Il indique que le projet respecte les principes directeurs du Plan de gestion des matières résiduelles adopté conjointement par les villes de Trois-Rivières, Shawinigan et les MRC des Chenaux, de Maskinongé et de Mékinac.

M. Gauthier présente ensuite l'échéancier du projet et précise que celui-ci sera assujéti au BAPE. D'autres rencontres citoyennes sont prévues, et l'objectif est d'obtenir les autorisations requises en 2027. Plusieurs études sont prévues ou en cours de réalisation, notamment celles liées aux préoccupations citoyennes. En matière de paysage, une exigence dans le Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles (REIMR) vise à ce que les opérations du site ne soient pas visibles à plus de 1 km. Il ajoute que plusieurs mesures de suivi environnemental sont déjà en place, notamment en ce qui concerne l'eau, la qualité de l'air et les odeurs. Il présente ensuite les mesures de gestion des odeurs actuellement en place.

Un plan de gestion des odeurs est en vigueur, incluant un jury d'odeurs indépendant qui effectue des tournées quotidiennes en semaine. Des programmes de suivi de la qualité de l'air sont également en place. Énercycle a par ailleurs adapté ses méthodes de travail en refermant les cellules plus rapidement afin de limiter les odeurs.

Il présente enfin la démarche de cohabitation prévue pour le projet de phase 2. L'objectif est de recueillir les questions, préoccupations et commentaires afin d'adapter le projet lorsque possible. Plusieurs activités sont prévues, dont des rencontres citoyennes comme celle de ce soir. Des mesures de communication sont aussi déjà en place, incluant le comité de vigilance, les info-travaux, le site Internet et un système d'alertes odeurs accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Mme Fortin invite les personnes présentes à poser leurs questions. Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
INTERVENTION 1	
Vous avez parlé des études en cours et à venir. Est-ce que c'est Énercycle ou le	M. Gauthier indique que les études exigées par le ministère sont déterminées



ministère qui a choisi la firme pour faire ces études?	par le Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles (REIMR). C'est Énercycle qui a embauché la firme qui réalisera les études : Tetra Tech.
Est-ce que le BAPE va se baser sur vos études ou va-t-il réaliser ses propres études ?	M. Comtois explique que le BAPE effectue ses consultations en se basant sur les informations fournies par Énercycle. Il commence par écouter les citoyens, puis pose ses questions. Mme Fortin précise que le BAPE réalise ses propres enquêtes et analyses. Le ministre reçoit ainsi le rapport du BAPE ainsi que l'étude d'impact pour évaluer le projet.
INTERVENTION 2	
Concernant le système d'alerte-odeurs 24 h/7, je téléphone régulièrement pour signaler des odeurs. Les réponses que je reçois sont variables.	M. Gauthier indique qu'un rapport est effectivement produit, compilé et peut être fourni au ministère sur demande.
Est-ce que des rapports sont produits lors des sorties des jurys d'odeurs?	
Avez-vous des données permettant d'établir un code d'alerte, par exemple rouge lorsque les odeurs sont fortes?	M. Gauthier indique qu'il n'y a pas de gradation, mais que chaque signalement est pris au sérieux et que du personnel est envoyé sur le terrain pour chaque plainte d'odeurs.
À deux reprises après mes appels, les jurys d'odeurs ne se sont pas présentés. Comment le niveau de gravité des odeurs est-il déterminé? Parfois, celles-ci sont très fortes. Est-ce que les odeurs vont se régler?	M. Comtois précise qu'il peut y avoir des odeurs. Par exemple, lorsqu'il y a des coupures d'électricité, ce qui est assez fréquent, cela peut provoquer des épisodes d'odeurs. Énercycle fait tout son possible pour les limiter, mais il s'agit d'une problématique à laquelle l'organisation doit composer. L'objectif est de continuer à s'améliorer.
Est-ce qu'on peut voir les rapports des jurys d'odeurs?	M. Comtois affirme que les rapports sont conservés et peuvent être fournis sur demande.
INTERVENTION 3	
Le site peut accueillir plusieurs millions de mètres cubes. Plus le matériel est compacté, plus il y a de place. Quel est le degré de compaction prévu ?	M. Comtois explique que les matériaux secs sont plus difficiles à compacter, mais que le taux de compaction actuel est d'environ 85%.

INTERVENTION 4	
Y a-t-il des stratégies prévues pour camoufler ou réduire l'impact visuel des cellules?	M. Gauthier explique que l'étude d'intégration au paysage déterminera la hauteur maximale du site afin que les opérations ne soient pas visibles à moins d'un kilomètre.
INTERVENTION 5	
Quelle est la différence entre un lieu d'enfouissement sanitaire (LES) et un lieu d'enfouissement technique (LET)?	M. Comtois explique que les LES n'avaient pas de membrane au fond des cellules, ni d'infrastructures de captage des biogaz ou de traitement des eaux. Un LET contient ces infrastructures. Dans les deux cas, il y a un recouvrement sur le dessus des piles.
INTERVENTION 6	
J'aimerais obtenir les rapports des jurys d'odeurs concernant les épisodes d'odeurs dans mon secteur.	M. Comtois propose de mettre un exemple de rapport de détection des odeurs en ligne sur le site web d'Énercycle.
INTERVENTION 7	
Qu'est-ce que les citoyens de Saint-Étienne-des-Grès vont retirer de ce projet? Est-ce qu'il y a des revenus et, si oui, est-ce que ça revient aux citoyens?	M. Comtois indique que, pour la Mauricie, les revenus générés par Énercycle proviennent principalement des taxes, puisque Énercycle est un organisme public. L'objectif est de s'assurer que les citoyens ne paient pas trop, selon la quantité de matières envoyées. Pour Saint-Étienne-des-Grès, la municipalité reçoit des redevances ainsi qu'un rabais sur le coût d'enfouissement. De plus, pour chaque tonne, un montant est versé à la municipalité, ce qui représente près d'un demi-million de dollars par année.
INTERVENTION 8	
Est-ce que l'ancien site d'enfouissement sanitaire fermé continue de dégager des gaz?	M. Comtois indique que très peu de gaz se dégagent de la partie fermée du site.
INTERVENTION 9	
Pour la nouvelle phase, y a-t-il actuellement des installations à cet endroit ?	M. Comtois explique qu'actuellement, la zone sert uniquement à l'entreposage.
INTERVENTION 10	

Est-ce que vous transmettez les analyses de l'eau et de l'air au ministère ?	M. Comtois indique qu'un rapport hebdomadaire est envoyé au ministère, ainsi que d'autres rapports mensuels.
En ce qui concerne les rejets, respectez-vous toutes les normes ?	M. Comtois explique qu'il y a eu des problématiques liées au zinc en 2014, mais que ce n'est plus le cas. Énercycle respecte actuellement toutes les normes.
INTERVENTION 11	
Est-ce que les PFAS sont mesurés dans l'eau rejetée ? La personne ajoute que les PFAS sont cancérigènes.	M. Comtois indique qu'Énercycle a participé à une étude réalisée à la demande du ministère, et que les PFAS ont donc été mesurés et qu'un rapport a été produit. Le ministère étudie maintenant la question afin de créer une norme.
Êtes-vous au-dessus des normes pour les PFAS?	M. Comtois indique qu'il n'y a pas de norme actuellement, mais qu'Énercycle est dans la moyenne avec les autres sites d'enfouissement au Québec selon l'étude.
Est-ce que le rapport est accessible et pourriez-vous nous le transmettre?	M. Comtois indique que les résultats appartiennent au ministère, mais qu'Énercycle pourrait vérifier si c'est possible de le partager.
L'eau qui s'écoule du site se déverse dans la rivière Saint-Maurice, que certaines personnes utilisent comme source d'eau. Les PFAS pourraient donc avoir un impact.	M. Comtois explique que cela peut dépendre de l'usine de traitement de l'eau. Les PFAS représentent une nouvelle problématique, car ils sont présents partout. Énercycle a signé un protocole de recherche pour effectuer des tests afin de déterminer dans quelle mesure les PFAS peuvent être éliminés. Il s'agit d'un polluant courant, utilisé pour l'imperméabilité de nombreux produits, comme les vêtements de sport, les bottes imperméables ou le matériel médical. Naturellement, ces substances finissent dans les sites d'enfouissement. Les PFAS sont des contaminants éternels.
INTERVENTION 12	
Est-ce qu'un suivi est fait pour les plaintes reçues ?	M. Comtois affirme qu'un retour est systématiquement fait aux personnes concernant leurs plaintes.
INTERVENTION 13	
Vous dites que le site d'enfouissement est régional, mais on reçoit des matières de	M. Comtois indique qu'environ 12 000 tonnes par année proviennent de la MRC de L'Islet, 9 000 tonnes de Bécancour,

l'extérieur. Je vois passer des camions qui viennent de partout.	Nicolet et Yamaska et 8 000 tonnes de La Tuque. Cela représente donc 18 % des matières provenant de l'extérieur de la MRC. Ces contrats ont été signés il y a longtemps.
Prévoyez-vous renouveler ces contrats avec les municipalités à l'extérieur de la région?	M. Comtois indique qu'Énercycle doit honorer ses contrats.
INTERVENTION 14	
Vous avez mentionné recevoir des sols contaminés. Quel est le niveau de contamination et contiennent-ils des hydrocarbures?	M. Comtois indique que les sols contaminés sont de classes A et B, qui représentent les niveaux les moins contaminés selon les règlements, et qu'Énercycle ne peut pas recevoir de sols contaminés contenant des hydrocarbures.
INTERVENTION 15	
Y a-t-il déjà eu des modélisations atmosphériques dans le passé?	M. Comtois confirme qu'une modélisation atmosphérique a déjà été faite.
Quels sont les résultats de cette étude? Peut-on y avoir accès? La personne précise que, lorsqu'on vend une maison, il faut déclarer les épisodes d'odeurs.	M. Comtois indique que les modélisations atmosphériques dépendent de la direction des vents dominants. Les modélisations devraient donc être similaires pour la phase 1 et la phase 2.
INTERVENTION 16	
Combien de plaintes d'odeurs recevez-vous par année?	M. Comtois indique qu'en 2025, 5 plaintes ont été reçues.
INTERVENTION 17	
Est-ce que les opérations de la phase 2 seront les mêmes que celles de la phase 1?	M. Comtois affirme que ce serait même type d'opération avec un tonnage similaire. Les impacts sur la population seraient donc les mêmes.
INTERVENTION 18	
Effectuez-vous des tests de qualité d'eau et d'air à l'extérieur de votre site, par exemple dans les quartiers résidentiels?	M. Comtois indique que les mesures de qualité de l'air sont uniquement effectuées sur le site et se basent sur les études de dispersion atmosphériques.
Mais serait-il possible de respecter les normes sur le site et à l'extérieur, en fonction de la dispersion? Il y a souvent des odeurs. La qualité de l'air près des résidences pourrait-elle poser problème?	M. Comtois explique que les composés contenant du soufre sont les plus odorants. Il peut donc y avoir des odeurs, mais cela ne représente pas de risque pour la santé. Il précise que les mesures de qualité de l'air ne sont pas effectuées aux résidences, car entre le site et les

	habitations, il peut y avoir d'autres sources qui impactent la qualité de l'air. Énercycle mesure donc directement sur le site. Si les niveaux ne sont pas nocifs sur le site, ils ne le seraient pas non plus aux résidences.
Si les niveaux de qualité de l'air respectant les normes du site étaient atteints dans les résidences, est-ce que cela pourrait être dangereux pour les résidents? Les effets sur la santé humaine sont-ils connus?	M. Comtois explique qu'Énercycle a des employés sur le site et qu'il est important de protéger leur santé. Il ajoute que pour le CH ₄ , les teneurs maximales pour la santé sont connues. C'est pour ça que les normes sont en place. Il rappelle que parfois, les gaz qui ont des odeurs ne sont pas nocifs.
INTERVENTION 19	
Étant donné que le site est en pente, c'est possible qu'il y ait de l'écoulement d'eau. Faites-vous des tests de qualité d'eau au bas de la pente? On remarque parfois des couleurs inhabituelles.	M. Comtois indique que des tests sont pris en bas de la pente et que la qualité de l'eau respecte les normes en vigueur.
INTERVENTION 20	
Qu'en est-il des PFAS?	M. Comtois explique qu'il n'y a pas encore de norme existante pour les PFAS. Énercycle attend les directives du ministère concernant cet enjeu.
INTERVENTION 21	
Qu'est-ce qui garantit qu'il n'y aura pas plus d'odeurs aux endroits où ça sent déjà davantage?	M. Comtois explique que la matière sera de la même qualité et du même type. Énercycle espère améliorer ses pratiques pour réduire les odeurs, mais la situation ne devrait pas s'aggraver.
INTERVENTION 22	
En fonction des modélisations atmosphériques, il serait possible que la concentration de composés organiques volatils (COV) soit plus élevée à l'extérieur du site que sur le site. Par exemple, les piles qui pourraient influencer la dispersion atmosphérique. Les modélisations atmosphériques montrent habituellement aussi l'extérieur du site. Je n'ai pas vu vos modélisations. Dans votre cas, serait-il possible que la concentration de COV soit plus élevée à l'extérieur du site qu'à l'intérieur?	M. Comtois indique que le ministère n'a pas demandé à Énercycle de prendre des mesures de qualité de l'air à l'extérieur du site. Il précise que si les modélisations atmosphériques montraient une dispersion des polluants hors du site, des mesures de mitigation devraient être mises en place. Il ajoute qu'il est peu probable que les concentrations soient plus élevées à l'extérieur qu'à l'intérieur du site. Il mentionne également que les mesures de qualité de l'air sont effectuées tous les 21 jours.

	M. Gauthier ajoute que plus on s'éloigne du site, plus les contaminants se diluent dans l'air.
INTERVENTION 23	
Avez-vous une liste de tous les composés organiques volatils (COV), incluant ceux qui peuvent affecter la santé? Est-ce qu'il y a des dépassements de normes pour les composés organiques volatils?	M. Comtois indique qu'Énercycle dispose de la liste et qu'il n'y a pas de dépassement des critères.
INTERVENTION 24	
Est-ce que des mesures qui sont mises en place suite aux plaintes que vous recevez pour améliorer les choses?	M. Comtois indique que oui, des mesures sont prises à la suite des plaintes. Par exemple, lorsque le tuyau d'aspiration d'un puits de biogaz gèle, le biogaz n'est plus capté et ce puits émet du biogaz qui provoque l'odeur de sulfure d'hydrogène (H ₂ S). L'ajout de fils chauffants à la tuyauterie de biogaz permet d'éviter le gel de celle-ci. Il ajoute que le gel hâtif a empêché la réalisation du recouvrement final en 2025. Énercycle tente de corriger la situation autant que possible.
INTERVENTION 25	
Votre biogaz est vendu à Énergir, qui doit prendre 5% dans son réseau. Si vous produisez plus de biogaz, est-ce qu'Énergir est en mesure de l'acheter?	M. Comtois affirme qu'il ne devrait pas y avoir de contraintes à ce niveau.
INTERVENTION 26	
Est-il possible de réutiliser des cellules fermées? Si oui, quel serait le délai?	M. Comtois indique que la réutilisation serait techniquement possible, mais qu'Énercycle préfère ne pas le faire en raison de problèmes rencontrés par d'autres sites d'enfouissement.
INTERVENTION 27	
Produisez-vous plus de biogaz maintenant que vous faites du compostage?	M. Comtois explique que la production de biogaz est plus stable et qu'il y en a moins à cause du retrait de la matière organique dans le site d'enfouissement. Il ajoute que l'usine de biométhanisation produira du biogaz en circuit fermé, donc ne générera pas d'odeurs.
INTERVENTION 28	

Si Énercycle reçoit des déchets provenant d'autres villes, est-ce que ça génère plus de revenus ?	M. Comtois indique que 18% du tonnage reçu provient de l'extérieur. Ces matières engendrent plus de tonnage pour Énercycle et donc plus de redevances pour Saint-Étienne-des-Grès.
INTERVENTION 29	
Est-ce que la matière reçue de l'extérieur (municipalités hors de la MRC) est plus payante pour Énercycle?	M. Comtois indique que non, la matière provenant de l'extérieur de la MRC n'est pas plus payante pour Énercycle.
Donc nos maisons valent moins cher à cause des émanations, mais on ne fait plus de bénéfices?	Cette question sera répondue lors de la remise de l'étude d'impact.
INTERVENTION 30	
Ça serait bien de prendre des mesures de qualité de l'air près des autobus, considérant que c'est un endroit où il y a souvent des épisodes d'odeurs.	
INTERVENTION 31	
Il arrive que ça sente chez moi. Je suis surpris d'apprendre qu'aucun test n'est effectué dans les quartiers résidentiels. Est-ce que des mesures sont faites lorsqu'il y a des épisodes d'odeurs? Quelles sont les connaissances actuelles sur la qualité de l'air dans ma rue?	M. Comtois explique que les études de dispersion atmosphérique permettent de comprendre comment les contaminants se déplacent en se basant sur plusieurs facteurs, notamment la direction des vents. Le ministère exige ensuite que des mesures soient mises en place afin d'éviter que les contaminants sortent du site. Énercycle effectue des mesures tous les 21 jours, sur une période de 24 heures, pour vérifier le respect des critères du ministère. Tous les critères sont respectés par l'entreprise selon les normes en vigueur. Cependant, certains gaz, comme le H₂S, peuvent parfois dégager des odeurs même si les concentrations sont conformes aux normes. À ces niveaux, il n'y a aucun impact sur la santé.
J'aimerais quand même qu'on fasse des tests près de ma maison pour savoir exactement ce qui se passe quand ça sent dans ma rue. Ça aiderait à mieux comprendre et à être un peu rassuré. Je suis inquiet pour la santé.	M. Comtois indique qu'il est parfois difficile de mesurer les moments où il y a des odeurs. Il ajoute qu'Énercycle n'est pas la seule source d'odeurs. Il s'engage à vérifier s'il existe des instruments de mesure permettant d'obtenir des données fiables. Si c'est possible, des tests en quartier résidentiel seront effectués.

Ce serait bien de mettre un capteur dans une problématique et si ce n'est pas possible, d'expliquer les raisons.	
INTERVENTION 32	
Le jury d'odeurs ne peut pas mesurer l'intensité des odeurs? Ça semble un peu inutile. Je suis surprise qu'il n'y ait que cinq plaintes en 2025. J'ai arrêté d'appeler parce que suite à une plainte il y a 3 ou 4 ans, on ne m'a jamais rappelé.	M. Comtois explique qu'Énercycle a agrandi l'équipe. Il va vérifier personnellement le suivi de la plainte, et le personnel est censé rappeler toutes les personnes qui effectuent une plainte. Une autre personne participante ajoute que cela fait 1 an ou 2 qu'Énercycle fait un suivi aux résidents suite aux plaintes.
INTERVENTION 33	
Pourquoi faire la phase 2 ici, à Saint-Étienne-des-Grès, plutôt qu'ailleurs?	M. Comtois explique que reconstruire un complexe ailleurs coûterait très cher. Le site actuel possède déjà toutes les infrastructures. Maximiser l'utilisation d'infrastructures existantes permettrait d'éviter l'augmentation des taxes.
INTERVENTION 34	
Quand la phase 2 sera pleine, qu'est-ce qui est prévu? Est-ce qu'on va poursuivre l'enfouissement ailleurs ou sur un autre secteur du site?	M. Comtois dit espérer que les technologies évolueront et qu'il y aura moins de matières à enfouir, ce qui permettrait d'allonger la durée de vie du site.
INTERVENTION 35	
Que faites-vous pour réduire la quantité de matières envoyées à l'enfouissement?	M. Comtois indique qu'Énercycle fait beaucoup de sensibilisation, notamment sur le bac brun. La participation des citoyens en Mauricie est bonne comparativement à d'autres régions, mais il reste encore du chemin à faire.
INTERVENTION 36	
Maintenant que le site de Bellemare est fermé, est-ce que les matières qui y étaient envoyées sont maintenant acheminées à Saint-Étienne-des-Grès?	M. Comtois indique que le site de Bellemare poursuit ses opérations de tri de matériaux sec (construction, rénovation et démolition). Cependant, les résidus ultimes sont acheminés au LET de SEDG sauf les résidus de gypse qui sont maintenant acheminés au site de Champlain.
INTERVENTION 37	
Est-il envisageable de déterrer les anciens sites d'enfouissement pour récupérer ce qu'ils contiennent et le	M. Comtois explique que pour les résidus CRD, le ministère veut que dès l'obtention des permis, les promoteurs disent ce

valoriser? Que faites-vous des résidus CRD (construction, rénovation, démolition)? Il faut trouver des solutions pour détourner ces matières de l'enfouissement.	qu'ils vont faire de leurs résidus pour favoriser le réemploi. Un projet pilote est en cours en Gaspésie. Il ajoute qu'Énercycle n'enfouit que les résidus ultimes.
INTERVENTION 38	
Matrec fait du réemploi, est-ce que vous en faites aussi?	M. Comtois indique que certains objets reçus à l'écocentre sont envoyés chez Bellemare pour du recyclage.
INTERVENTION 39	
Est-ce que le contenu du bac bleu est acheminé au site d'enfouissement?	M. Comtois explique que le recyclage est envoyé au centre de tri. Énercycle sépare les matières recyclables qui sont envoyées chez le recycleur.
INTERVENTION 40	
Comment peut-on obtenir un suivi des mesures de la qualité de l'air à proximité des propriétés qui ont été discutées plus tôt?	M. Comtois propose de discuter avec la personne concernée après la rencontre, d'assurer le suivi sur le site web d'Énercycle et de mettre la municipalité en copie.
INTERVENTION 41	
Est-ce qu'il y aura d'autres rencontres publiques?	M. Comtois indique que la prochaine rencontre se ferait sous forme de stations avec des experts pour présenter les résultats de l'étude d'impact, vers septembre-octobre. Il propose d'y partager les résultats des tests de qualité de l'air en milieu résidentiel. Mme Fortin suggère qu'un atelier de travail spécifique sur les odeurs pourrait être organisé.
INTERVENTION 42	
On devrait recevoir beaucoup plus de sensibilisation sur la réduction des déchets et la gestion des matières résiduelles. Même en étant sensibilisée, je me pose des questions et je ne sais pas toujours à qui m'adresser. Plus de sensibilisation pourrait vraiment aider à réduire les déchets.	
INTERVENTION 43	
Il faut développer l'économie circulaire, maximiser l'usage de nos objets, privilégier la seconde main et valoriser au maximum nos ressources.	

Mme Fortin remercie les participants pour leur présence. Il est mentionné que les échanges et des engagements d'Énercycle seront consignés au compte rendu. Étant donné qu'il est 20 h



30, il n'y a pas suffisamment de temps pour tenir l'atelier participatif prévu. Elle invite les personnes présentes à remplir le questionnaire de satisfaction de la rencontre à la sortie.

M. Luc Dostaler, président d'Énercycle, remercie les participants. Il espère que la rencontre a permis de mieux comprendre les enjeux liés à la gestion des déchets et assure que les préoccupations seront transmises au conseil d'administration d'Énercycle afin de trouver des solutions gagnant-gagnant.

La rencontre prend fin à 20h30.

Actions de suivi

1. S'assurer qu'un suivi est fait après chaque signalement d'alerte odeur
2. Mettre un exemple de rapport de détection des odeurs en ligne sur le site web d'Énercycle
3. Voir s'il est possible de rendre public le rapport du ministère sur les PFAS
4. Valider la possibilité d'effectuer des mesures de qualité d'air en quartier résidentiel lors d'épisode d'odeur et effectuer un retour aux citoyens sur la question via le site web d'Énercycle
5. Organiser une rencontre publique à l'automne pour présenter les résultats de l'étude d'impact
6. Organiser un atelier de travail spécifique sur les odeurs

4. ANNEXES

ANNEXE 1 – PRÉSENTATION POWERPOINT



An aerial photograph of a large industrial or construction site. In the top left, a river flows through a forested area. To the right of the river, there's a large field with solar panels. The central part of the image shows a large, flat, sandy or muddy area, possibly a construction site or a landfill. To the right of this area, there's a road and some industrial buildings. The bottom right corner shows a highway with multiple lanes. The text is overlaid on the left side of the image, within a green rounded rectangle.

Lieu d'enfouissement technique – Phase 2

Présentation du projet
Café-rencontre

20 janvier 2026
Saint-Étienne-des-Grès

ENERGYCYCLE



transfertconsult.ca

Notre rôle

- ✓ Être un tier facilitant
- ✓ Animer les rencontres et s'assurer d'un droit de parole équitable
- ✓ Bien documenter les questions et préoccupations locales
- ✓ Produire des comptes rendus des échanges
- ✓ Veiller au suivi des questions en suspens



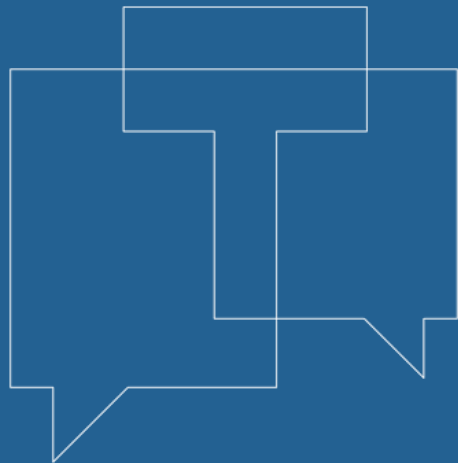
Animatrice et facilitatrice de la rencontre

Stéphanie Fortin



Prise de notes de la rencontre

Roxanne Breton



ORDRE DU JOUR

- | | | |
|--------------|--|--------------|
| 18h30 | Mot de bienvenue | |
| 18h35 | Présentation du projet d'Énercycle | |
| 19h05 | Période de questions | |
| 19h35 | Pause | |
| 19h45 | Activité participative – Discussion par | table |
| 20h25 | Mot de la fin | |



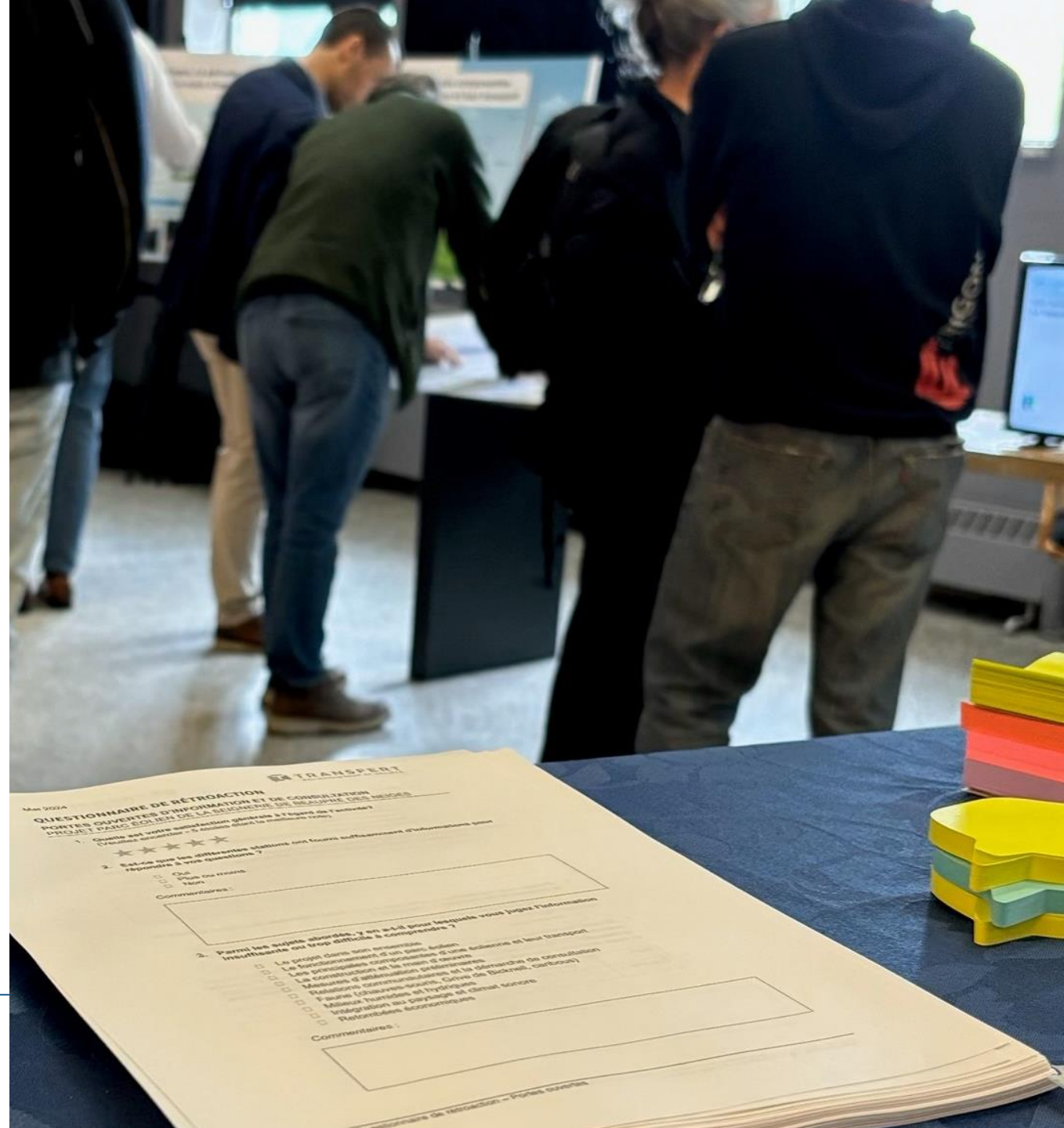
VALEURS DE FONCTIONNEMENT

Attendre la période de questions pour intervenir

Lever la main pour intervenir et se présenter

Partager le temps de parole

S'exprimer et écouter avec respect



Sommaire

Lieu d'enfouissement
technique – **Phase 2**
Saint-Étienne-des-Grès

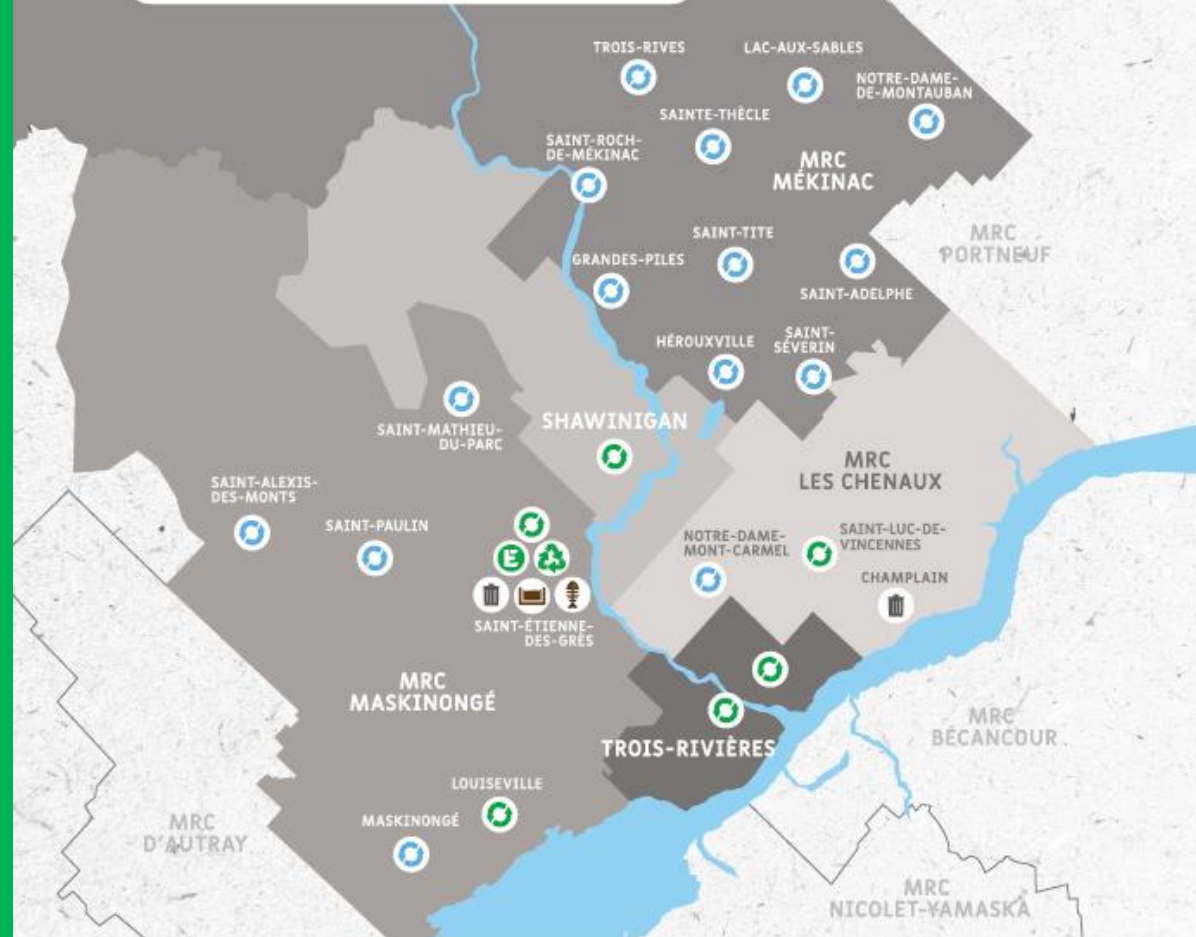
- Présentation
Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (Énercycle)
- Le projet
- Étude d'impact sur l'environnement
- Démarche de cohabitation

Qui est Énercycle?

Née d'un regroupement de plusieurs municipalités intéressées à confier à une organisation commune la gestion de leurs matières résiduelles, la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie est fondée en 1991 et présentée sous le nom Énercycle en 2021.

Au fil des 30 dernières années, Énercycle a mis en place des services et des infrastructures d'utilité publique permettant de gérer et valoriser les matières résiduelles à leur plein potentiel.

Localisation des points de services



LÉGENDE

- | | |
|--|--|
|  ÉCOCENTRE RÉGIONAL |  LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE |
|  ÉCOCENTRE MUNICIPAL |  CENTRE DE TRAITEMENT DES BOUES |
|  CENTRE DE TRI DES MATIÈRES RECYCLABLES |  BUREAU ADMINISTRATIF |
|  CENTRE DE COMPOSTAGE | |

Complexe environnemental d'utilité publique



Plusieurs infrastructures régionales de gestion de matières résiduelles regroupées en synergie en un seul lieu

- Lieu d'enfouissement sanitaire (1977 à 2001)
- Lieu d'enfouissement technique – **Phase 1** (fermeture prévue en 2031)
- Infrastructure de raffinage des biogaz en gaz naturel renouvelable
- Infrastructure de traitement des eaux usées
- Infrastructure de traitement des boues de fosses septiques
- Centre de tri régional
- Écocentre
- Centre de transfert
- Atelier mécanique et technique
- Usine de biométhanisation sèche et compostage (mise en opération en 2027)
- Lieu d'enfouissement technique – Phase 2 (projeté en 2031)



Usine traitement eaux usées
et traitement des boues

Usine de biométhanisation sèche
et compostage (à venir)

Centre de transfert

Lieu d'enfouissement technique –
Phase 1 (2031)

Lieu d'enfouissement technique -
Phase 2 (Projet)

Centre de tri des
matières recyclables

Usine de raffinage des biogaz

Atelier mécanique et technique

Lieu d'enfouissement sanitaire
(Fermé)

Écocentre

Le projet



ENERGCYCLE

Emplacement projeté

- Emplacement situé à l'intérieur des limites actuelles du terrain d'Énercycle, entre deux zones déjà exploitées.
- Pas d'élargissement de l'empreinte au sol



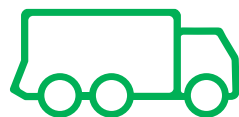
Le projet en bref



Objectif : assurer la **continuité des opérations** du LET de Saint-Étienne-des-Grès après 2031



Durée de vie projeté : **25 ans**



Capacité totale de **5 millions m³** supplémentaires



Pourquoi une phase 2 ?



Lieu d'enfouissement actuel
Phase 1 : capacité atteinte en
2031 (30 ans - 6 042 000m³)

Responsabilité d'Énercycle envers ses
membres : établir et exploiter un lieu
d'élimination des matières résiduelles

Répondre aux besoins régionaux :

- Une option sécuritaire pour les résidus ultimes de procédés de valorisation de résidus de construction, rénovation et démolition
- Traçabilité accrue des sols faiblement contaminés : une solution régionale
- Projection démographique pour 2051 : population de 306 006 habitants

Avantages du projet

Un choix nécessaire, responsable et réfléchi pour la Mauricie

- Maintenir l'autonomie régionale de gestion des matières résiduelles
- Maintenir et renforcer l'efficacité du complexe environnemental
 - Maximiser l'empreinte au sol
 - Optimiser les installations déjà en place
- Maintenir et renforcer une expertise centralisée au bénéfice de la région

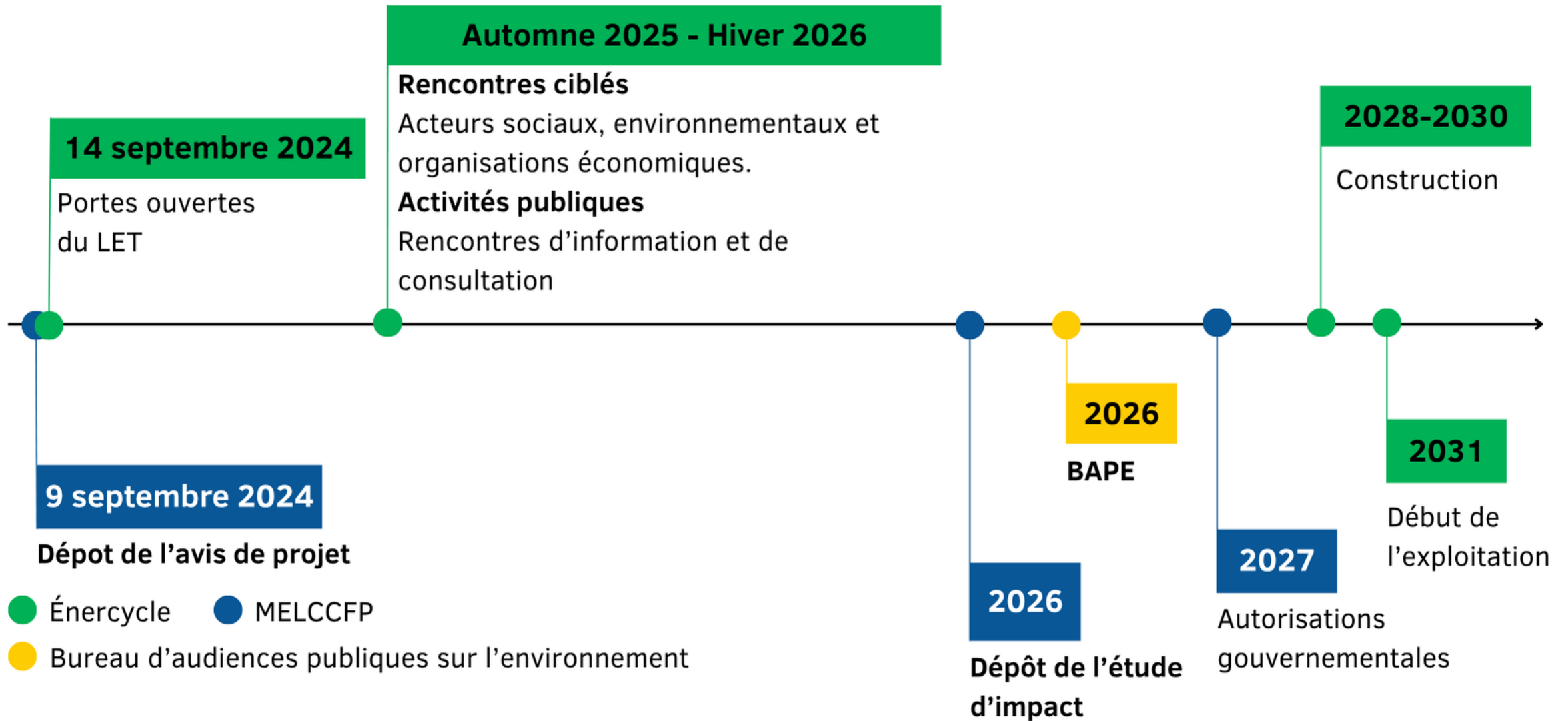
Plan de gestion des matières résiduelles

Respecte les principes directeurs du plan de gestion des matières résiduelles adopté conjointement par les villes de Trois-Rivières, Shawinigan et les MRC des Chenaux, de Maskinongé et de Mékinac



- Favoriser une gestion territoriale
- Favoriser l'expertise et les ressources locales
- Respecter le principe des 3RV-E

Échéancier du projet



Études réalisées et en cours

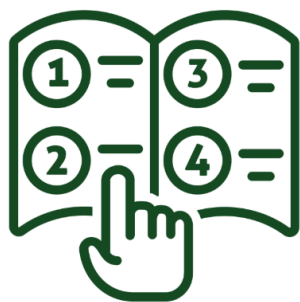
Étude	Statut
Inventaire des milieux physique	En cours
Inventaire des milieux biologique	En cours
Inventaire des milieux humains	En cours
Inventaire des milieux visuels	En cours
Potentiel archéologique	Complété
Étude de circulation	À venir
Étude sonore	À venir
Études hydrogéologiques et géotechniques	Complété
Campagnes d'échantillonnage dans la rivière St-Maurice	En cours (3/6)
Évaluation des impacts	À venir
Plan de mesure d'urgence	À venir

Études réalisées et en cours

Étude	Statut
Étude d'intégration au paysage	En cours
Études des alternatives	En cours
Aspects techniques du site	En cours
Étude du traitement des eaux	À venir
Analyse des changements climatiques	À venir
Programme de gestion environnemental postfermeture	À venir
Programme de surveillance environnementale	À venir
Programme de suivi environnemental	À venir
Analyse des impacts – eau	À venir
Étude de dispersion atmosphérique (génération de biogaz, dispersion atmosphérique, évaluation des odeurs)	À venir
Participation aux démarches d'information et de consultation	En cours

Suivi environnemental en place

Les opérations d'un lieu d'enfouissement technique sont **encadrées** par un programme de suivi environnemental **rigoureux**. Énercycle s'assure de **respecter les exigences** du Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles (REIMR) qui prévoient entre autres choses :



- Suivi des eaux de lixiviation (qualité du traitement des eaux usées)
- Suivi des eaux souterraines
- Suivi du biogaz
- Suivi des composés organiques volatils (COV)
- Suivi des odeurs
- Contrôle radiologique à l'entrée du lieu d'enfouissement technique

Gestion des odeurs

- **Examen quotidien d'odeur**

Effectué du lundi au vendredi.

- **Programme de suivi de la qualité de l'air ambiant**

Suivi en continu du sulfure d'hydrogène H₂S et mesure régulière de biogaz et des composés organiques volatils (COV).

- **Adaptation des méthodes de travail**

Travail en phase pour réduire les odeurs et adaptation des horaires de travaux.

- **Système de signalement des odeurs (Alerte d'odeur)**

Les personnes du voisinage sont invitées à alerter Énercycle en cas d'odeurs. Une ligne téléphonique est disponible 24 heures par jour, sept jours sur sept.

- **Communication avec le voisinage et les intervenants**

Via les info-travaux et le comité de vigilance.



Démarche de Cohabitation



ENERGYCYCLE

Objectifs de la démarche

- Présentation du projet et de la démarche d'information et de consultation.
- Collecte des questions, préoccupations et commentaires sur le projet.
- Explorer des pistes d'adaptation du projet.

Activités prévues en 2026



**Rencontres
ciblées**



**Rencontres
citoyennes**
Ouvert au public



**Communication
soutenue et
transparente**
Au-delà de la première
phase
de consultation



**Boîte à idée
permanente**
energycle.ca

Info-travaux

Lors de travaux d'aménagement ou de construction, le voisinage peut remarquer la présence d'odeurs. Énercycle vous propose un moyen de rester informé en vous abonnant à l'info-travaux. Vous serez avisés des travaux à réaliser quelques jours à l'avance, par courriel.

Abonnez-vous

Les champs marqués d'un () sont obligatoires.*

ENVOYER

Moyens de communication en place

- Comité de vigilance
- Info-travaux : possibilité de s'abonner
- Site Internet : enercycle.ca
- Alerte odeur 24/7



Période d'échange

PAUSE



ATELIER PARTICIPATIF



OBJECTIF DE L'ATELIER

Discuter des attentes, des idées et des préoccupations concernant la deuxième phase du projet.



DÉROULEMENT

En équipe, à chacune des tables, voici les consignes pour réaliser l'activité participative prévue:



1 Min.

1. Choisissez d'abord **une personne qui prendra les notes** sur l'affiche pendant vos discussions



5 Min.

2. Période de réflexion individuelle
 - Prenez un moment pour réfléchir à vos attentes, idées et préoccupations.



DÉROULEMENT

En équipe, à chacune des tables, voici les consignes pour réaliser l'activité participative prévue:



20 Min.

3. Mise en commun des réflexions

- Échangez autour des thèmes proposés
- Notez les idées, attentes et préoccupations sur les post-it
- Les questions suggérées sur l'affiche servent à alimenter la discussion
- Assurez-vous de respecter le temps de parole et les idées de chacun.



10 Min.

4. Retour en plénière

- Chaque table sera invitée à partager les grands constats et consensus issus de sa discussion.



PLÉNIÈRE



Prochaines étapes :

- Rédaction d'un compte rendu de l'activité qui sera partagé avec l'ensemble des participant.e.s
- Sondage de rétroaction

Merci de votre participation !

